

Info-pêche No 67

Bulletin d'information de l'AGSP - paraît trois fois par an - gratuit - 12/2013

Page 1	Editorial - le nouveau Conseil d'Etat et la pêche
Pages 2-3	Statistiques 2012 de la pêche en rivières - avec nos commentaires
Pages 4-5	Petites Nymphos - les p'tites niouzes ... d'ici et d'ailleurs
Pages 6-7	Bleuvague - une aventure extraordinaire au bord du Doubs
Pages 8-9	Retour sur le Passeport-vacances et la Journée Suisse de la Pêche
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP - Infos de notre fédération
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de l'AGSP

Editorial

Nouvelles impulsions pour la pêche à Genève

Parmi les magistrats élus au Conseil d'Etat le soir du 10 novembre 2013, **MM. HODGERS** et **BARTHASSAT** sont ceux qui se sont spécifiquement profilés sur la pêche pendant la campagne du 2e tour de l'élection.

Antonio HODGERS (Verts) relève le travail de ses prédécesseurs, notamment l'ambitieux programme de re-naturation des cours d'eau initié par Robert CRAMER, mais également l'amélioration de la qualité de l'eau de l'Allondon qui eut été impossible sans l'intervention des Verts, qui ont littéralement porté ce projet à bout de bras. Mais M. HODGERS regarde également vers l'avenir en misant beaucoup sur la collaboration transfrontalière pour que cessent les pompages directement aux sources de la très grande majorité des rivières genevoises. Il se réjouit de l'abandon programmé des vidanges de la retenue de Verbois qui rendra au Rhône ses fonctions biologiques et récréatives, pour une pêche productive et durable, à l'image de ce qui se passe sur le lac Léman.

Luc BARTHASSAT (PDC) quant à lui, souligne qu'il a été sensibilisé aux problèmes des rivières genevoises par les pêcheurs et leurs dirigeants. Lui aussi manifeste une attention toute particulière à la problématique des pompages ainsi qu'à la libre migration des poissons et désire octroyer les moyens nécessaires pour concrétiser le travail des associations et de la Commission de la Pêche. Enfin, l'instauration d'un véritable label des «Poissons du Lac» afin de valoriser le travail de nos pêcheurs professionnels, lui tient particulièrement à coeur.

Le 27 novembre 2013, le Conseil d'Etat élu a communiqué la répartition définitive des départements. M. BARTHASSAT dirigera le Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture (DETA), qui conserve en son sein la Direction Générale de la Nature et des Paysages, notre administration de tutelle. Quant à M. HODGERS, il sera à la tête du Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie (DALE), et aura un grand rôle à jouer pour les pêcheurs puisqu'il assurera la haute autorité sur les Services Industriels de Genève, un acteur incontournable pour l'avenir piscicole de notre canton.

L'AGSP félicite ces deux magistrats pour leur élection et se réjouit de collaborer avec eux afin que l'intérêt qu'ils ont manifesté pendant la campagne pour les problématiques des milieux aquatiques se concrétise durant la législature qui commence.

Maxime PREVEDELLO président de l'AGSP



STATISTIQUES DES RIVIERES GENEVOISES : évolution sur les 7 dernières années (de 2006 à 2012)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total des permis dont pêcheurs actifs	1062 dont 694 (65%)	1108 dont 730 (66%)	1101 dont 664 (60%)	969 dont 724 (75%)	979 dont 678 (69%)	964 dont 687 (71%)	947 dont 705 (74%)
Chaque pêcheur "actif" a capturé en moyenne :	3.2 truites 0.06 ombres 0.102 brochets 4.49 perches.	3.1 truites 0.08 ombres 0.18 brochets 8.25 perches.	3.8 truites (F+AEC) 0.07 ombres 0.16 brochets 8.43 perches.	2.5 truites (F+AEC)* 0.06 ombres 0.11 brochets 10.62 perches	3.4 truites (F+AEC)* 0.09 ombres 0.12 brochets 4.1 perches	4.1 truites (F+AEC)* 0.04 ombres 0.12 brochets 8.41 perches	3.4 truites (F+AEC)* 0.04 ombres 0.09 brochets 6.52 perches
Nombre total de captures pour tout le canton	2'194 truites 43 ombres 71 brochets 3'117 perches	2'279 truites 56 ombres 134 brochets 6'043 perches	2'522 truites (F+AEC) 49 ombres 105 brochets 5'997 perches	1'804 truites (F+AEC)* 43 ombres 80 brochets 7'690 perches	2'329 truites (F+AEC)* 62 ombres 82 brochets 2'777 perches	2'805 truites (F+AEC)* 27 ombres 80 brochets 5'781 perches	2'401 truites (F+AEC)* 31 ombres 65 brochets 4'600 perches
Fréquent. totales et moyenne par pêcheur actif	15'310 moyenne = 22	16'723 moyenne = 23	15'839 moyenne = 24	14'380 moyenne = 20	13'141 moyenne = 19	15'678 moyenne = 23	15'514 moyenne = 22
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois le Rhône	66,5 %	67 %	65 %	64 %	53,5 %	66,7 %	66,9%
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois l'Arve	26 %	26 %	30 %	28 %	28 %	52 %	45 %
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois l'Allondon	35 %	34,5 %	42 %	35 %	38 %	30 %	31 %
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois la Versoix	34 %	32 %	32,5 %	33 %	28 %	29,4%	28 %
Espèces: total des captures par cours d'eau et pourcentage relatif au nombre total de captures	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Le Rhône	Perche: 3'077 (98.7%) Truite: 648 (29.5%) Brochet: 67 (94.4%) Ombre: 2 (4.7%)	Perche: 6'018 (99.6%) Truite: 676 (29.7%) Brochet: 132 (98.5%) Ombre: 5 (8.9%)	Perche: 5'997 (100%) Truite: 661 (26.2%) Brochet: 102 (97.1%) Ombre: 3 (6.1%)	Perche: 7'685 (99.9%) Truite: 455 (25.2%)* Brochet: 75 (93.8%) Ombre: 6 (13.9%)	Perche: 2'747 (98.9%) Truite: 694 (31.7%)* Brochet: 79 (96.3%) Ombre: 0	Perche: 5'624 (97.3%) Truite: 708 (25.2%)* Brochet: 75 (93.8%) Ombre: 4 (14.8%)	Perche: 4'545 (98.8%) Truite: 964 (40.1%)* Brochet: 65 (100%) Ombre: 2 (6.4%)
L'Arve	Truite: 621 (28.3%) Ombre: 6 (14%)	Truite: 549 (23.9%) Ombre: 3 (5.3%)	Truite: 465 (18.4%) Ombre: 2 (4.1%)	Truite : 394 (21.8%)* Ombre: 0	Truite : 557 (23.9%)* Ombre: 6 (9.7%)	Truite: 1'496 (53.3%)* Ombre: 8 (29.6%)	Truite: 783 (32.6%)* Ombre: 10 (32.3%)
L'Allondon	Truite: 325 (14.8%) Ombre: 5 (11.6%)	Truite: 453 (19.9%) Ombre: 18 (32.1%)	Truite: 601 (23.8%) Ombre: 21 (42.8%)	Truite: 188 (10.4%)* Ombre: 10 (23.2%)	Truite: 255 (10.9%)* Ombre: 39 (62.9%)	Truite: 108 (3.9%)* Ombre: 11 (40.7%)	Truite: 62 (2.6%)* Ombre: 4 !! (12.9%)
La Versoix	Truite: 230 (10.5%) Ombre: 29 (67.4%)	Truite: 218 (9.5%) Ombre: 29 (51.7%)	Truite: 140 (5.6%) Ombre: 22 (44.9%)	Truite: 167 (9.3%)* Ombre: 27 (62.8%)	Truite: 169 (7.7%)* Ombre: 17 (27.4%)	Truite: 106 (3.8%)* Brochet: 5 (6.2%) Ombre: 4 (14.8%)	Truite: 79 (3.3%)* Ombre: 15 (48.4%)
Autres petits cours d'eau	Aire: 137 truites Laire: 24 truites Seymaz: 65 truites Drize: 123 truites Hermance: 6 truites / 1 ombre	Aire: 102 truites Laire: 42 truites Seymaz: 81 truites Drize: 117 truites Hermance: 8 truites / 1 ombre	Aire: 160 truites Laire: 65 truites/1 Ombre Seymaz: 39 truites Drize: 121 truites Hermance: 7 truites	Aire: 99 truites Laire: 81 truites Seymaz: 84 truites Drize: 91 truites Hermance: 9 truites Foron: 35 truites	Aire: 156 truites Laire: 89 truites Seymaz: 141 truites Drize: 99 truites Hermance: 2 truites Foron : 56 truites	Aire: 49 truites Laire: 63 truites Seymaz: 61 truites Drize: 67 truites Hermance: 2 truites Foron : 21 truites	Aire: 148 truites Laire: 50 truites Seymaz: 188 truites Drize: 93 truites Hermance: 7 truites Foron : 23 truites

* A noter que les chiffres ci-dessus diffèrent quelque peu des chiffres officiels car nous avons additionné les truites fario avec les truites arc-en-ciel (F+AEC). Les cases orangées de l'Allondon et la Versoix signalent que depuis 2012 des arrêtés spécifiques s'appliquent pour ces 2 cours d'eau : **limitation du nombre de captures** (1 salmonidé par jour et 10 par an, l'Ombre est totalement protégé sur l'Allondon ainsi que sur le secteur 13 de la Versoix), **des techniques de pêche** (1 seul hameçon simple sur toute l'Allondon, leurres artificiels et pas de lest en dessous de l'hameçon sur le secteur 13 de la Versoix) et des **tailles légales** (Truite : Allondon = fenêtre 25-28 cm/45 cm et +, Versoix = 30cm; Ombre : 35 cm sur les secteurs 14, 15 et 16 de la Versoix)

Commentaires aux statistiques de captures 2012 pour la pêche en rivières

Après les statistiques 2011 parues dans le numéro 66 de l'Info-pêche, voici déjà celles de l'année 2012. Le nombre de preneurs de permis «rivières» en 2012 (947) a légèrement diminué par rapport à 2011 (964). Le pourcentage des pêcheurs actifs a légèrement augmenté pour s'établir à 74% des preneurs de permis (71% en 2011).

- **Le Rhône** est toujours le cours d'eau le plus fréquenté par les pêcheurs actifs genevois: 472 (458 en 2011) pour 7'643 fréquentations (7'346 en 2011), la fréquentation moyenne par pêcheur s'établit à 16,2 sorties de pêche (16 en 2011). Le nombre de captures de truites en 2012 est en nette augmentation à **964 poissons**, le plus élevé depuis 7 ans (708 en 2011 alors qu'en 2009 on n'en dénombrait que 455). Le nombre de perches capturées est lui en baisse, le Rhône fournissant cependant la quasi totalité des captures de ce poisson : 4'545 (5'624 en 2011). Pour les brochets, légère baisse constatée avec 65 poissons capturés (75 en 2011). La plus grosse truite mesurait 91 cm (comme en 2011), alors que le plus grand brochet 118 cm (120 cm en 2011). En 2012 c'est dans le Rhône qu'a été capturée la totalité des barbeaux genevois: 60 (34 en 2011).
 - Après une année 2011 record (1'496 truites), **L'Arve** conserve son rang de 2e rivière préférée des pêcheurs genevois même si le nombre de truites capturées en 2012 est redescendu à un niveau plus modeste : 783 poissons, ce qui constitue le 32.6% des truites capturées sur tous les cours d'eau genevois. Au niveau des fréquentations, 2012 montre aussi un net recul puisque 310 pêcheurs l'ont fréquentée au moins une fois, (360 en 2011) pour un total de 3'656 sorties (5'130 en 2011). L'Arve atteint en 2012 le nombre moyen de 11,5 fréquentations par pêcheur actif (14,3 en 2011). La plus grande truite capturée en 2012 dans ce cours d'eau mesurait 70 cm. 10 Ombres ont été conservés en 2012 (8 en 2011).
 - Sur **L'Allondon, malgré l'introduction de l'arrêté pour l'année 2012** (1 truite par jour/10 par année, fenêtre de capture entre 25 et 28 cm ou plus de 45 cm, Ombre interdit) on constate avec bonheur que la fréquentation des pêcheurs en 2012 est en très nette augmentation et classe L'Allondon toujours au 3e rang des cours d'eau genevois, alors même qu'au niveau des captures (62 truites), la baisse prévisible par rapport à 2011 (108 truites) est importante (-43%). **Ceci démontre de manière incontestable que la conservation des captures n'est pas la seule motivation des pêcheurs fréquentant ce cours d'eau et que, malgré une réglementation très restrictive, ils continuent à se rendre au bord de l'Allondon.** En effet, 30% des actifs (217 pêcheurs) l'ont fréquentée au moins une fois en 2012 (207 en 2011) et surtout ils totalisent 1'635 sorties (1'148 en 2011), ce qui fait une moyenne 7.5 fréquentations par pêcheur (5,5 en 2011). A noter que malgré leur interdiction totale de capture, 4 Ombres ont été consciencieusement marqués dans leur carnet par des pêcheurs ... « étourdis » !!
 - **La Versoix**, qui est également soumise **depuis 2012 à un arrêté très restrictif** (1 truite par jour/10 par an, mesure à 30 cm pour la truite, Ombre totalement protégé sur le parcours 13), voit son nombre d'actifs rester stable : 198 pêcheurs (202 en 2011) alors que simultanément ses fréquentations augmentent à 1'416 (1'140 en 2011), ce qui donne 7,2 sorties en moyenne par pêcheur (5,6 en 2011) et la place en 4e position. Arrêté oblige, le nombre de captures y est aussi en baisse à 79 truites (106 en 2011), ce qui correspond à un recul de 26% et constitue 3.3% des captures totales de truites du canton (3,8% en 2011). **Là aussi, l'augmentation de la fréquentation démontre que les pêcheurs acceptent ce type de réglementation.** La migration des **truites lacustres** est toujours d'actualité même si 2012 a été une année très pauvre au niveau des frayères dénombrées. La plus grosse truite de la Versoix mesurait 52 cm (82 cm en 2011). 15 Ombres y ont été capturés en 2012 (4 en 2011).
 - Le nombre de **truites arc-en-ciel** capturées dans les rivières du canton en 2012 est en très nette augmentation et se situe à 50 spécimens (7 en 2011). A noter que depuis 2012, les arc-en-ciel capturées dans les étangs de Richelien, Bouvières et Touvière ne sont plus prises en compte dans les statistiques des rivières.
 - Ces dernières années, les **Ombres** conservés par les pêcheurs se sont stabilisés à une moyenne de 50 poissons par an, dont plus de la moitié dans la Versoix. Suite à l'introduction des arrêtés en 2012, le nombre de captures est « tombé » à 31 poissons, dont 15 dans la Versoix (hormis le parcours 13). Le plus gros Ombre capturé en 2012 mesurait 48 cm (56 cm en 2011).
 - Pour les **petits cours d'eau**: les résultats de 2012 **sont réjouissants** car chaque rivière, à l'exception de la Laire, voit son nombre de captures de truites augmenter, alors qu'en 2011 on constatait un recul généralisé !!
- La Seymaz** remonte de manière spectaculaire puisqu'on y a capturé 188 truites en 2012 (+ 68% !!), alors même qu'en qu'en 2011 on n'en comptait que 61.
- L'Aire** remonte à 148 truites capturées (49 en 2011) ce qui correspond à une belle augmentation de 67% !!
- La Drize** passe à 93 truites en 2012 (67 en 2011) ce qui donne une augmentation de 28%.
- La Laire**, avec 50 truites, c'est la seule petite rivière qui voit ses captures diminuer (63 en 2011).
- Le Foron** : augmente légèrement à 23 truites : 5 farios/18 arc-en-ciel (21 farios/0 arc-en-ciel en 2011)
- L'Hermance** termine ce classement des petites rivières avec 7 truites capturées en 2012 (2 en 2011).



P'TITES NYMPHOS

Agenda 2014

Ouverture lac Léman : dimanche 12 janvier
Chasse-Pêche-Tir à Berne : je 13 au di 16 février
Assemblée générale AGSP : mercredi 26 février
Ouverture rivières : samedi 1^{er} mars
Ouverture rivières limitrophes : samedi 8 mars
Ouverture « Ombre » : samedi 17 mai
AD de la FSP à Neuchâtel : samedi 14 juin
Passeport-vacances : samedis 12 juillet et 16 août

Bienvenue à Bänz LUNDSGAARD-HANSEN, merci et au revoir à Jean-Martin FIERZ au bureau suisse de conseil pour la pêche



Au printemps 2013, Bänz Lundsgaard-Hansen a repris les rênes de FIBER. Né en 1984 à Berne, le nouveau chef est lui-même un passionné de pêche. En tant que pêcheur et amoureux de la nature, la protection de

la biodiversité et des milieux piscicoles lui tiennent particulièrement à cœur. Aussi se réjouit-il tout spécialement de pouvoir poursuivre son engagement personnel dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Bänz Lundsgaard-Hansen a déjà acquis une certaine expérience professionnelle dans le domaine de la pêche en collaborant avec un bureau d'études en environnement au cours de ses études de biologie. Ces quatre dernières années, il a consacré son énergie à l'étude des causes et conséquences écologiques de la spéciation des corégonides dans les lacs suisses dans le cadre d'une thèse effectuée à l'Eawag à Kastanienbaum. Ce travail de recherche lui a donné l'occasion de collaborer à de nombreux projets parallèles portant sur diverses autres espèces de poissons des lacs et rivières suisses. Bänz Lundsgaard-Hansen parle allemand, français et anglais. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle fonction. Voir également le lien ci-dessous:

www.eawag.ch/medien/bulletin/20130408/index_FR

Pro Natura va-t-elle élever de bisons ??

C'est avec une certaine stupeur et non sans quelques craintes que les promeneurs et « amoureux du Vallon de l'Allondon »* ont découvert, vers la fin novembre, l'imposante barrière (près de 1m70 de haut !) érigée le long de la route de l'Allondon qui mène au Centre Nature (ex-Café des Granges), récemment acquis par l'association Pro Natura Genève. C'est à se demander si les « heureux propriétaires » auraient projeté d'élever des bisons dans ce périmètre, tellement la barrière est démesurée.

* : dont plusieurs pêcheurs ayant apporté un soutien financier à ce projet

Crues soudaines

C'est un fait, les crues soudaines de plus en plus nombreuses, en lien avec le dérèglement climatique, sont dramatiques pour les cours d'eau, notamment ceux dont la zone alluviale est importante. La banalisation du milieu et la disparition des habitats favorables aux salmonidés sont particulièrement observables sur la plaine de l'Allondon entre le Pont de Russin et le pont des Baillets (secteur 10), où plusieurs zones profondes ont disparu. Il suffit de remonter la rivière en été sur ce tronçon pour observer que ce linéaire est presque exclusivement composé de grands radiers avec une épaisseur d'eau allant de 10 à 20 cm. Impossible d'y rencontrer des poissons de taille adulte et impossible également pour les quelques juvéniles présents d'y trouver des zones de refuge à l'abri des oiseaux piscivores. Durant l'année 2014, plus que jamais, il faudra continuer à appliquer des solutions pour recréer de l'habitat sur le secteur 10 de l'Allondon (voir p'tite nympho suivante).

Zone alluviale: aménagement efficace

Nous avons observé avec satisfaction que l'aménagement réalisé au début de la plaine alluviale de l'Allondon en aval du Pont des Baillets a montré son efficacité. Cet épi en enrochements a provoqué en quelques semaines une fosse profonde parcourue par un fort courant et offrant de belles caches aux poissons adultes du secteur. C'est exactement l'habitat favorable aux géniteurs qui sont censés rétablir une population équilibrée de truites sauvages sur cette rivière. A continuer et à renforcer pour 2014.



BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône
CH - 1205 Genève
Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32
Email : info@boutiquedupecheur.ch
Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



Vous me reconnaissez ?



Alors que l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) s'est opposé avec la plus grande fermeté à l'immersion de truites arc-en-ciel sur les secteurs urbains du Rhône et de l'Arve genevois et continue de défendre des positions critiquables sur ce sujet (voir les Info-pêche No 56, 59 et 62), ce même office a fait paraître un timbre-poste sur la renaturation des cours d'eau avec en premier plan une magnifique ... **TRUITE ARC-EN-CIEL !!!** Il est incroyable et assez déplorable que personne à l'OFEV n'ait remarqué cette énorme contradiction avec la politique restrictive appliquée en la matière par cette administration fédérale !!

Pêcheurs volontaires ...

Nous l'avons souvent écrit dans ce bulletin : **les statistiques de capture ne donnent qu'une image partielle des peuplements d'un cours d'eau**. Depuis l'introduction en 2005 du nouveau carnet de contrôle, les gestionnaires de la pêche disposent de meilleures indications sur le taux de fréquentation des cours d'eau genevois par les pêcheurs. A notre avis, un pas supplémentaire pourrait être franchi en constituant un groupe d'une vingtaine de pêcheurs volontaires qui recenseraient TOUTES leur captures, quelle que soit la taille des poissons. Cela permettrait certainement d'améliorer nos connaissances sur les peuplements piscicoles des cours d'eau. Cela dit, il convient déjà de féliciter les pêcheurs qui ont suivi la formation pour le recensement des frayères organisé par FIBER le 16 novembre 2013. En complément à ces inventaires, la présence des pêcheurs reste très utile sur le linéaire des cours d'eau en hiver, car ils pourront ainsi signaler à la DGNP les secteurs dont on leur interdit l'accès, notamment sur l'Aire et la Drize.

Rhône 2013 ... pas mal du tout

2013 a été une bonne année pour la pêche aux salmonidés dans le Rhône genevois. De belles captures ont été réalisées notamment en aval de Chancy-Pougny grâce à une pluviométrie printanière exceptionnelle et l'ouverture quasi ininterrompue durant 3 mois des vannes du barrage du Seujet. Cela met surtout en évidence l'importance cruciale que revêt la connexion entre le Rhône et le lac Léman pour les populations piscicoles. On attend des SIG des propositions pour gérer différemment le Seujet en lien avec la nouvelle Loi sur la protection des eaux. Cela montre également que la gestion actuelle (ouverture de l'écluse quelques heures par jour) ne fonctionne pas pour les salmonidés. Les pêcheurs pourraient proposer par exemple une ouverture des vannes sur quelques semaines aux périodes cruciales.

Moins de phosphates: le lac de Constance est aussi concerné

Après les lacs typiquement alpins (Quatre-Cantons, Brienz, Thoune et Walenstadt), c'est le lac de Constance qui fait l'objet de préoccupations à cause de la chute dramatique de ses populations de corégones. En effet, à l'image des lacs déjà cités, le lac de Constance souffre lui aussi du manque de nourriture due à un taux de phosphore très bas qui impacte la chaîne alimentaire et donc les poissons pêchés par les professionnels. Voir le reportage à ce sujet de la TV locale allemande :

Lien : www.youtube.com/watch?v=yZqOKDI73f8

Bonjour l'angoisse !

Le thème de l'émission « Envoyé spécial » du 7 novembre 2013 sur la chaîne française France 2 est tout simplement terrifiant ! Les poissons d'élevage, notamment les Pangasius du Viêt Nam et les saumons de Norvège, font partie des scandales alimentaires majeurs de ce début de siècle !! Ci-dessous le lien pour revoir l'émission sur YouTube :

<http://www.youtube.com/watch?v=sC9rOpdrdC8>

Nouveaux moniteurs SaNa

Nous adressons nos plus vives félicitations aux nouveaux moniteurs SaNa. En effet, Jean-Pierre Moll, expert régional nous a informés à la fin octobre 2013 que Genève peut dorénavant compter sur trois nouveaux moniteurs. Steve Bel, Jean-Claude Piffaretti et Benoît Savary ont participé aux deux journées de formation avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. Ils y ont démontré leurs compétences et nous les remercions pour leur investissement en faveur de la formation des pêcheurs. Sans oublier de remercier également les « valeureux » moniteurs SaNa de la première heure pour leur travail effectué avec compétence et sérieux lors des cours organisés sur le canton de Genève depuis janvier 2009.

Occasion ratée ?

Suite à d'importantes précipitations, l'Arve était en forte crue le 3 novembre 2013: un débit de 430 m3/seconde était mesuré vers midi. Le lendemain à la même heure, il était redescendu à 170 m3/seconde. Alors que les SIG ont souvent clamé qu'ils allaient mettre en oeuvre des alternatives aux vidanges de Verbois en utilisant notamment les crues saisonnières de l'Arve pour effectuer des mini-chasses, il n'en a rien été ce jour là, car le 3 novembre ... c'était un **dimanche !!!**



L'Arve à la Jonction, dont les eaux boueuses se mélangent avec celles limpides du Rhône

La Chauve-souris ... (première partie)

C'est là, à la tombée du jour, à l'instant même où les gros sedges prennent un envol désordonné, où les mémères du radier se décident enfin à quitter les profondeurs pour se gaver de ces sucreries virevoltant aux raz des eaux, que je commence à sévir ! J'arrive, Dieu ne sait d'où, me confondant avec la nuit, ma tendre alliée. Longtemps considérée comme un suppôt du maître des ténèbres, j'ai gardé en souvenir de cette époque le noir comme habit et un masque de vampire pour effrayer les égarés. Crains-moi, pêcheur, car de ton coup du soir je peux faire un terrible cauchemar !

Dans l'inconscient collectif, la chauve-souris est un être effrayant, suceur de sang, envoyé de l'enfer pour prendre possession de nos pauvres âmes. Dans le conscient du pêcheur à la mouche, la chauve-souris est une « emmerdeuse » qui a la fâcheuse tendance à s'emmêler dans la soie au moment le plus tragique ! L'animal possède soit disant un sonar dernier cri et toutes options, une vraie petite merveille technologique, produit de milliers d'années d'évolution. Même la NASA en rêve des sonars de chauves-souris, j'en conclus qu'on ne pêche pas à la mouche sur le pourtour de Cap Canaveral ! Pour ma part, j'ai beaucoup de peine à le considérer, le sonar de Mademoiselle « **Rhinolophus hipposideros** », comme totalement fiable et pour cause...



Nous étions arrivés à l'auberge du Moulin du Plain sur les coups de vingt heures. Bertrand aurait sans doute réussi à établir un nouveau record automobile en reliant Genève à Goumois en moins de deux heures, si la gendarmerie n'avait pas décidé de tester ses nouveaux petits gadgets lasers précisément en cette belle fin d'après-midi de juin. L'homologation du record avait donc été annulée et remplacée par une jolie contravention pour excès de vitesse. Mais Bertrand ne s'était pas départi de sa bonne humeur. Nous partions quatre jours à la recherche des belles « zébrées » du Doubs, alors le reste n'avait pas vraiment d'importance !



J'ai même surpris un léger sourire se dessiner sur les lèvres de Bertrand, au moment où l'homme en uniforme lui remettait l'attestation du délit. Sur l'instant, je reconnais avoir eu un peu peur, craignant voir mon ami partir dans des explications trop détaillées et raconter à l'agent l'objet de notre empressement : le « Coup du Soir ».

Allez expliquer à un néophyte la signification réelle du terme « Coup du Soir ». Avant que

son imagination ne fasse le travail, nous aurions très certainement fini la soirée au poste pour outrage aux forces de l'ordre et notre premier coup du soir de la saison se serait terminé en queue de poisson !

Malgré ce petit désagrément, nous sommes tout de même arrivés en temps voulu. D'un commun accord nous décidons de remettre à plus tard l'heure de l'apéro et même de faire l'impasse sur le dîner, privilégiant ainsi nos retrouvailles avec la rivière.

Devant le coffre grand ouvert de ma voiture, au moment de nouer mon bas de ligne, mes mains tremblent légèrement. J'ai beau être un coutumier des lieux, rien y fait. La proximité de ce parcours mythique rempli d'histoires me rend tout fébrile, cette sensation est sans doute comparable à celle éprouvée par un jeune le soir de son premier rendez-vous. Ici tout est possible ! A la croisée des chemins, derrière chaque arbre, sur chaque radier, j'ai le sentiment d'entendre le rire d'Aimé Devaux, ou d'apercevoir la mine ravie d'un certain « Sorcier de Vesoul » ramenant dans sa besace le témoignage d'une pêche miraculeuse. Tout cela porte un nom : l'effet Goumois !

Bertrand se tient devant moi, saucissonné dans son wader camouflage, le dos voûté par le poids de son gilet débordant d'une invraisemblable quantité de gadgets, dont la moitié sont des prototypes expérimentaux pas encore disponibles sur le marché, totalement inutiles du reste mais qui ont la propriété secrète de rassurer le pêcheur. Loomis en main, lampe frontale modèle diodes bleues à éclairage bidirectionnel, déjà sur position «on», il ressemble à un chevalier du futur droit sorti du film « Mad Max », paré à donner l'assaut à une horde de poissons mutants assoiffés de sang.

Je propose à mon ami de faire cavalier seul pour ce premier coup du soir. Il hausse les épaules et part de son côté en bougonnant dans sa barbe. La pêche est certes une passion à partager, mais à mon sens jamais durant une partie de pêche !

C'est avant ou après que le partage peut s'opérer. Si j'affectionne tout particulièrement la solitude lors de mes parties de pêche ce n'est pas pour pouvoir mieux mentir sur le nombre et la taille de mes prises, mais pour communier plus profondément avec la nature. Je revendique bien haut le droit de demeurer un ermite de la mouche.

Sans empressement, d'un pas nonchalant, je me dirige vers le **pré Bourrassin**, en essayant de m'imprégner le plus possible de la nature qui m'entoure et calmer ainsi l'excitation qui ne cesse d'augmenter. J'ai peur de la voir jouer contre moi au moment où, tout à l'heure, je devrai être en pleine possession de mes moyens pour guider savamment mes mouches vers les bouches sélectives des « fameuses du Doubs ». Je soupçonne les poissons hantant cet endroit magnifique d'être passés maîtres dans l'identification des mouches du commerce. Les zébrées et les ombres du coin savent à coup sûr différencier au premier coup d'œil une Devaux année 1999 d'une mouche de Pastors modèle NF1. En hiver, durant la saison creuse, les dures à cuire de la rivière organisent très certainement des cours du soir pour truitelles et ombrets où il est question des spécificités propres à la flottabilité du « Cul de Canard » Marc Petitjean ou des similitudes entre les poids, au centième de microgramme près, des hameçons Timeco et Mustad. La rançon du paradis a un prix : elle attire les pèlerins de Saint Pierre des quatre coins de l'hexagone voire même d'un peu plus loin. Les générations successives de mordus de la mouche venues se mesurer au mythe ont laissé derrière



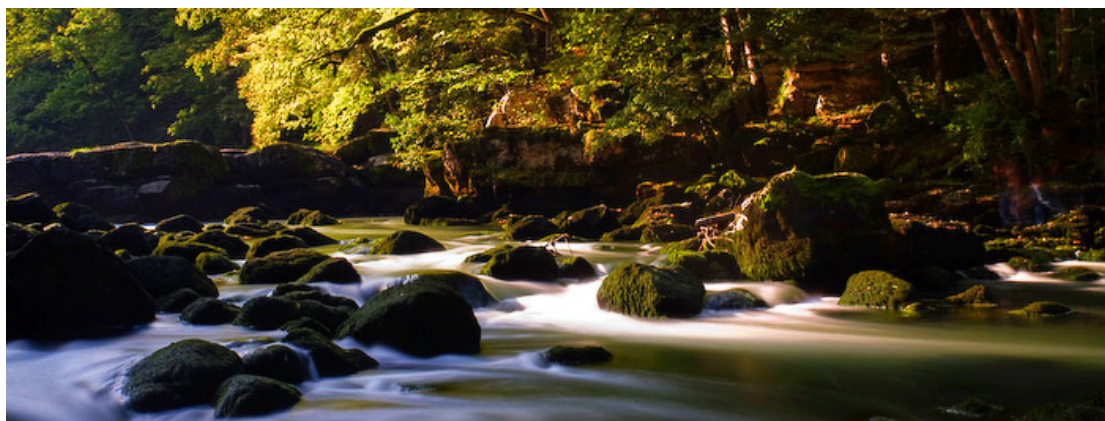
elles, enraciné dans la mémoire collective des poissons du Doubs, un incroyable instinct de survie, capable de venir à bout du pêcheur le plus expérimenté qui soit ! Combien sont-il ces baroudeurs des rivières arrivés ici au sommet de leur art et repartis pleurant, la canne entre les jambes, n'ayant réussi comme palmarès qu'à leurrer deux ou trois vairons ?

Peu à peu, le soleil, fatigué d'avoir réchauffé cette terre tout au long de la journée, finit sa course derrière la chaîne du Jura pour aller offrir la bienfaisante chaleur de ses rayons à d'autres hémisphères. Malgré l'heure, la nature semble, dans un dernier sursaut, vouloir défier **la nuit qui doucement étend son voile**. Un écureuil magnifiquement paré de roux, pressé de rentrer chez lui, me dépasse sans même me prêter attention. Au loin, un pic-vert martèle avec bruit le tronc d'un pin comme s'il voulait sonner le glas du jour pour prévenir la forêt qu'il est temps d'aller dormir. Dans les sous-bois, les animaux nocturnes sortent de leur sommeil pour, à leur tour, prendre possession des lieux. Le décor change, il devient inquiétant. Dominée par le vert émeraude il y a quelques minutes encore, la forêt revêt un manteau bleu sombre.

Je pénètre dans l'eau avec une grande délicatesse afin de me faire le plus discret possible. J'ai conscience qu'il serait plus sage de rester sur la berge, mais j'aime tant faire corps avec la rivière, sentir l'eau tout autour de moi, alors je me permets ce petit écart à l'éthique. Malgré mes précautions, je n'ai pas vu le héron sur l'autre berge. Il lève la tête, me fixe d'un air réprobateur avec son œil jaune cerclé de noir. Il semble vexé par ma venue, j'arrive presque à lire dans son regard ce qu'il pense de moi : « Imbécile ! On t'entend à des kilomètres, tu n'as aucune chance, rentre boire une bière et va te coucher ». Comme je ne semble pas réagir, l'échassier s'en va dégoûté. D'un coup d'aile, il prend son envol et rejoint la cime des arbres. De là-haut, je suis persuadé qu'il va observer ma partie de pêche et rire de ma gaucherie.

© Bleuvague – 2009

(Suite dans l'Info-pêche No 68)



Passeport-vacances de l'été 2013

(MP) Fidèles au poste, les membres de l'AGSP ont à nouveau mis sur pied cet été deux journées d'initiation à la pêche à l'étang de Richelien, les 20 juillet et 10 août. Cette activité, organisée depuis la fondation de l'AGSP, remporte toujours un vif succès auprès des jeunes, filles et garçons de 10 à 12 ans, dans le cadre du Passeport-Vacances du Service des loisirs éducatifs du DIP. Le matériel est mis à disposition des enfants et les deux journées se sont déroulées d'une agréable manière avec les conseils avisés des pêcheurs accompagnateurs. Il convient ici de remercier chaleureusement les pêcheurs participants de l'AGSP et le technicien pêche de la DGNP, Dimitri JAQUET, pour son soutien logistique et le déversement de truites arc-en-ciel pour que les chances de capture des enfants soient réelles. Le rendez-vous est pris pour l'été prochain puisque les dates sont déjà fixées aux samedis **12 juillet et 16 août 2014**.

Première édition de la Journée Suisse de la Pêche (JSP) le samedi 31 août 2013

(MP) Pour une première édition, ce fut une belle réussite ! C'est le bilan que les organisateurs genevois de la première manifestation nationale dédiée à la pêche ont tiré de cette chaude journée de fin août 2013. C'est au bord de l'étang de Richelien que la manifestation organisée par L'AGSP s'est déroulée avec l'aide précieuse et efficace de nombreux membres du TOS Lémanique. Placée sous le signe de l'initiation à la pêche pour des couples «parent-enfant», l'objectif de cette manifestation était de donner les conditions et les informations nécessaires à la pratique de la pêche pour des parents «novices» et leurs enfants.

(suite en page 9)



Le succès fut total: près de 80 participants, répartis entre les sessions du matin et de l'après-midi, ont pu découvrir le matériel et les différentes espèces de poissons, recevoir un résumé de la réglementation, visiter une exposition de la CIPEL sur les gestes utiles pour préserver l'eau, participer à un concours sous forme d'un questionnaire, assister à une démonstration de montage de mouches et surtout **PÊCHER** les truites remises à cette occasion dans l'étang par le service de la pêche de la DGNP. Les participants et organisateurs ont pu se sustenter lors de la pause de midi et ont accueilli la Conseillère d'Etat Mme Michèle KUNZLER ainsi que le maire de Versoix, M. Patrick MALEK-ASHGAR lors de la partie officielle. Forts de cette splendide «première», c'est avec plaisir que nous prenons déjà rendez-vous dans deux ans, le **samedi 29 août 2015**, pour la 2e édition de la Journée Suisse de la Pêche.



 **Implenia** Spécialistes travaux lacustres.



Implenia conçoit et construit pour la vie. Avec plaisir. www.implenia.com



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journal Suisse de la Pêche: Novembre 2013 (extraits)

La FSP a rencontré des parlementaires fédéraux à l'occasion d'un repas de poisson

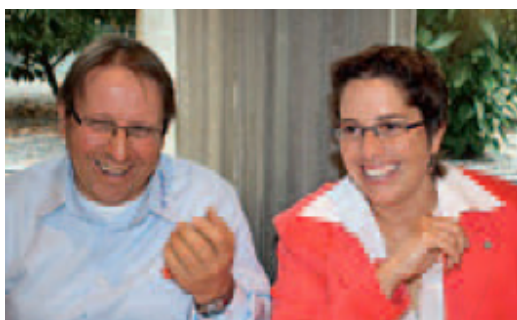
Le poisson, c'est la santé... surtout pour les femmes et hommes politiques : c'est sous cette devise que la Fédération Suisse de Pêche (FSP) a invité durant la session d'automne des membres du Conseil national et du Conseil des Etats à un repas de poisson financé par le Club des 111 à l'hôtel « Hotelbern ». Le choix s'est porté sur ce restaurant en raison de sa proximité avec le Palais fédéral, mais aussi parce que le directeur, Philipp Nöpflin, est issu d'une famille de pêcheurs professionnels du lac des Quatre-Cantons.



Santé ! Les conseillers nationaux André Bugnon (UDC, VD) et Lukas Reimann (UDC, SG)



Bonne ambiance chez les Verts Adèle Thorens (PES, VD) et Robert Cramer (PES, GE)



Le membre du BD de la FSP Maxime Prevedello avec Isabelle Chevalley (PVL, VD)

A la grande joie de la FSP, 25 parlementaires de tous les groupes ont répondu son appel. « Le dialogue et l'échange avec les membres du Parlement fédéral comptent beaucoup pour nous, parce que nous nous engageons en tant que force constructive au service des biotopes dans et près des cours d'eau ». Mais il est pour cela essentiel que la FSP puisse compter sur la fiabilité du Parlement. Roland Seiler a démontré toute l'importance de cette constance dans le cadre de la législation sur la protection des eaux en s'appuyant sur l'exemple

de l'expertise du célèbre juriste de droit public Kurt Nuspliger. Benjamin Wittwer, secrétaire général de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a évoqué le consensus entre les divers intérêts élaboré au cours des derniers mois et qui a de bonnes chances d'être accepté. Le conseiller national Lukas Reimann (UDC, SG) a justifié son intérêt en faveur de la réintroduction de la truite arc-en-ciel.

Entretien annuel de la FSP avec l'OFEV

Une délégation de la Fédération Suisse de Pêche a récemment rencontré des représentants de l'Office fédéral de l'environnement pour l'échange annuel d'idées et d'expériences. Franziska Schwarz, la nouvelle vice-directrice, menait pour la première fois la délégation de l'OFEV. L'entretien a porté sur des sujets d'actualité tels que la mise en œuvre de la législation sur la protection des eaux, l'assainissement des débits résiduels au retard affligeant, la problématique des phosphates dans les lacs, les pollutions au lisier et le fléau des cormorans.



Une partie des participants à l'entretien, de g. à d: Charles Kull (FSP), Franziska Schwarz et Andreas Knutti (OFEV)

Ardillon : simplification déjà compromise !!

(MP) En date du 23 octobre 2013, l'OFEV a communiqué une modification à l'ordonnance relative à la loi fédérale sur la pêche avec une entrée en vigueur dès le 1er janvier 2014. Son contenu est le suivant :

Art. 5b, al. 4

4 En dérogation à l'art. 23, al. 1, let. c, OPAn, les pêcheurs professionnels et les pêcheurs à la ligne titulaires d'une attestation de compétences au sens de l'art. 5a peuvent utiliser des hameçons avec ardillon dans les lacs et dans les lacs de barrage. L'Office fédéral de l'environnement émet des directives sur l'utilisation des hameçons avec ardillon.

Il n'a pas fallu beaucoup attendre pour que le « fédéralisme » revienne au galop en la personne de l'inspecteur de la pêche du canton de Zürich. En effet, suite à de nombreux téléphones ainsi que des rumeurs et fausses informations diffusées par des pêcheurs et quelques détaillants d'articles de pêche zurichois, M. Andreas Hertig a promptement publié un communiqué dans lequel il précise que « *cette modification signifie **uniquement** que les cantons ont à nouveau la compétence d'édicter la réglementation sur l'utilisation de l'ardillon dans les lacs et les lacs de barrages* ». Il ajoute que l'article 3 de la Loi fédérale sur la pêche continue de s'appliquer, à savoir :

1 Les cantons règlent l'exploitation des peuplements à long terme. Ils veillent:

- a. à préserver la diversité naturelle des espèces de poissons et d'écrevisses et*
- b. à empêcher que les animaux ne subissent inutilement des blessures ou d'autres préjudices lors de la capture.*

2 Ils édictent notamment des prescriptions sur:

- a. les engins et les modes de pêche autorisés;*

La pêche avec ardillon **étant déjà interdite depuis quelques années** sur le lac de Zürich et l'Obersee, M. Andreas Hertig conclut par ces mots: « *Comme les modalités d'application et le règlement sur la pêche dans le lac de Zürich et l'Obersee ne peuvent être modifiées pour le 1er janvier 2014, nous vous informons que la réglementation jusqu'ici en vigueur sur l'ardillon ne subit AUCUNE MODIFICATION pour les eaux zurichoises.*

Conclusion : il est fort probable qu'une réglementation claire concernant l'ardillon ne reste encore longtemps que dans les rêves des pêcheurs suisses.



RAMPINI

CONSTRUCTION

